

Rapport public Parcoursup session 2023

Nantes Université - Licence - Sciences de l'éducation

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier | Taux non résidents |
|---|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|--|---|-----------------------|--------------------|
| Nantes Université - Licence - Sciences de l'éducation | Jury par défaut | Tous les candidats | 95 | 1427 | 546 | 809 | 15 | 5 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DE L'EDUCATION :

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention requiert la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Avoir un intérêt pour les questions d'apprentissage et d'éducation / Avoir été engagé dans une action éducative et/ou sociale
La licence Sciences de l'éducation suppose un intérêt pour l'étude des processus d'apprentissage et des problématiques d'éducation et de formation, intérêt qui a pu se concrétiser dans la participation à des actions éducatives.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence Sciences de l'éducation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Toutes les informations concernant cette formation sont accessibles ici :

www.univ-nantes.fr/lyceens/licence-sciencesdeleducation

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Critères pour les candidats « ordinaires » : résultats académiques et quantitatifs

La première version du classement s'effectue grâce à un traitement automatisé calculant les moyennes des notes récupérés dans les dossiers de candidatures. Plus particulièrement, les critères retenus pour ce traitement algorithmique sont :

- Notes de français, histoire géographie et philosophie en contrôle continu (coefficient 1) ainsi que les notes de français au baccalauréat (coefficient 2) et si note de philosophie et d'histoire géographie au bac (coefficient 2) : année N (2022-2023) et l'année N-1 (2021-2022).
- Si les candidats n'ont pas de notes au baccalauréat de français, seule la note en contrôle continu est prise en compte (en plus des notes d'histoire géographie et de philosophie).

Remarque : Sont également valorisées les filières de bac en lien avec les sciences de l'éducation et de la formation et les bac généraux. Par exemple, la filière ST2S est davantage en lien avec la formation visée que la filière STMG. Un bonus sur la note globale est donc attribué à la première filière.

Critères pour les candidats « atypiques » : critères académiques d'ordre qualitatif

La deuxième et dernière version du classement intègre les dossiers « atypiques » dans lesquels les critères quantitatifs ne sont pas disponibles.

Ainsi, lorsque les candidats n'ont pas de notes (ni au CC ni au bac), leur dossier est évalué de façon qualitative. Les critères retenus sont :

- L'expériences professionnelles en lien avec l'éducation ou la formation
- La qualité de la lettre de motivation : qualité orthographique, lien avec l'éducation et la formation, motivation du candidat.
- D'autres notes quand il y en a.

Une note globale est attribuée suite à une décision collective de la CEV.

Remarque : les savoir-être ne sont pas pris en compte. Autrement dit les fiches avenir ne sont pas évaluées.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Nombre de dossiers reçus : 1 537

Nombre de dossiers confirmés et classés par la CEV : 1 427

Nombre de places : 95

Nombre de places proposées : 110

Rang du dernier candidat appelé : 809

Rang du dernier candidat dont la proposition a été acceptée (soit du dernier candidat admis) : 808

Propositions d'admission acceptées définitivement : 93

Conseil aux candidats : soigner l'écriture de la lettre de motivation dans le cas d'un parcours atypique (sans note l'année N et N-1).

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|---|---|--|---------------------------------|
| Résultat académique | curseus du second degré | Résultats académiques dans les matières apportant des compétences pour la licence sciences de l'éducation | notes de première et de terminale en français (bulletins), philosophie et histoire-géographie. | Essentiel |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Qualité de l'expression écrite et orale | Qualité orthographique et argumentative | notes de l'écrit et de l'oral des épreuves anticipées de français du baccalauréat ou un diplôme équivalent. | Très important |
| Savoir-être | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation | | | |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Cohérence du projet de formation au regard du projet personnel et professionnel | Motivation et cohérence du projet | Cohérence du projet de formation au regard du projet personnel et professionnel : Intérêt pour la formation exprimé dans le projet de formation motivé. Cohérence du projet renseignée dans la fiche avenir. | Complémentaire |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation | Engagements dans des activités liées à l'éducation ou la formation | Lettre de motivation | Important |

Signature :

Carine BERNAULT,

Président de l'établissement Nantes Université